

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT, DE LA MER ET DE LA PÊCHE

Arrêté du 14 mars 2025 modifiant l'arrêté du 17 octobre 2022 portant nomination au Comité national de la biodiversité

NOR : TECL2507323A

Par arrêté de la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche en date du 14 mars 2025, l'arrêté du 17 octobre 2022 portant nomination au Comité national de la biodiversité est modifié comme suit :

Sont nommés membres du Comité national de la biodiversité :

3° Au sein du collège composé de représentants des organismes socioprofessionnels :

s) En qualité de représentant du secteur de la pêche professionnelle en eau douce :

Mme Cécile BOSSAN-REDON, directrice générale du Comité national de la pêche professionnelle en eau douce, suppléante, en remplacement de M. Philippe BOISNEAU.

4° Au sein du collège composé de représentants des propriétaires fonciers :

g) En qualité de représentant du secteur du foncier agricole :

M. Matthieu DE COINTET, codirecteur général de la Fondation Terre de liens, titulaire, en remplacement de Mme Emilie WIETZKE.

Mme Camille RICHER, chargée de programme biodiversité de la fondation Terre de liens, suppléante, en remplacement de M. Matthieu DE COINTET.

5° Au sein du collège composé de représentants des usagers de la nature garants du bon état écologique des milieux :

d) En qualité de représentant des associations de tourisme :

Mme Albane GANGA, chargée de mission transitions et tourisme durable de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air, suppléante, en remplacement de Mme Cécile BEAUJOUAN.

6° Au sein du collège composé de représentants des associations, organismes ou fondations œuvrant pour la préservation de la biodiversité :

a) En qualité de représentants des associations, organismes ou fondations exerçant des activités de protection de l'environnement :

XIV. – Au titre de l'Association française pour l'étude du sol :

M. Thierry GAUQUELIN, membres du conseil d'administration, suppléant, en remplacement de Mme Marie-Françoise SLAK.

7° Au sein du collège composé de représentants des gestionnaires d'espaces naturels :

h) En qualité de représentant des gestionnaires de réserves de la biosphère :

Mme Charlotte MEUNIER, directrice de MAB-France, suppléante, en remplacement de Mme Alice ROTH.